

Québec français



La déportation du littéraire

Ghislain Bourque

Number 74, May 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45404ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

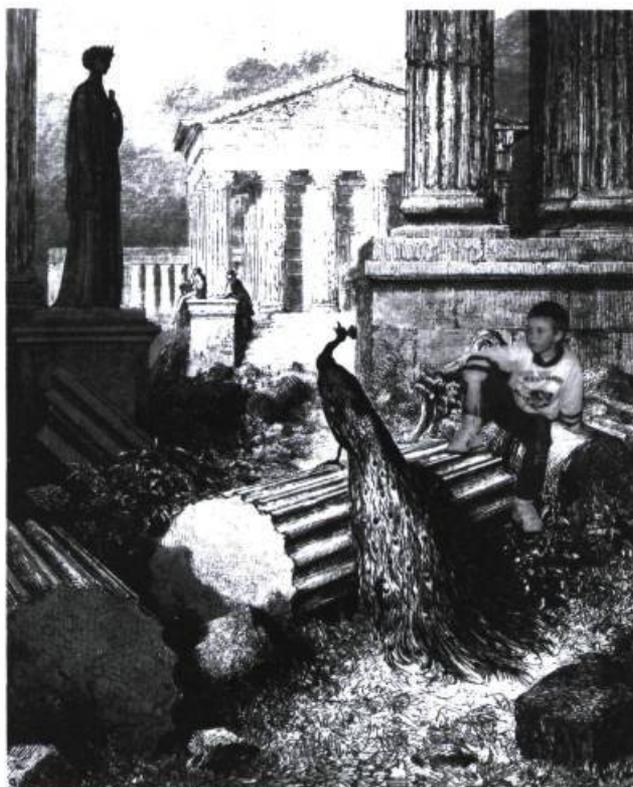
[Explore this journal](#)

Cite this article

Bourque, G. (1989). La déportation du littéraire. *Québec français*, (74), 66–68.

La déportation du littéraire

Ghislain Bourque



Des notes de service

itôt acceptée l'idée que la littérature puisse accéder à l'enseignement, le maître — et non moins l'élève — doit s'accorder de l'une ou l'autre des trois moda-

lités suivantes :

- l'encyclopédisme
- le personnalisme
- le fonctionnalisme.

Soit trois modalités qui, selon diverses circonstances, qu'elles soient culturelles, sociales ou même morales, orientent au plus

près l'enseignement. C'est là une situation qu'il faut clarifier.

1. **L'encyclopédisme** : On ne surprendra personne en avançant que l'« encyclopédisme » se résume à une disposition pédagogique visant une reconnaissance culturelle qui se consume dans le plaisir de citer ou de paraphraser. Alimenté par une sorte d'excitation référentielle (ou mémorielle), il conduit tout droit au fétichisme d'œuvre ou d'auteur.

C'est à ce titre d'ailleurs qu'on peut le rattacher à une forme de « protectionnisme littéraire » proche le patrimoine qui, plutôt que de provoquer des apprentissages, bloque et contraint la connaissance sous le poids d'œuvres et d'auteurs reconnus.

2. **Le personnalisme** : Mouvement de la localisation de la patrie d'un « moi » (qu'il soit d'auteur ou de lecteur), le « personnalisme » est cette autre disposition pédagogique où se joue la rage d'exprimer, de représenter, voire d'exorciser. Instruit au moyen de complaisances individuelles, le personnalisme s'inscrit dans une littérature d'état d'âme où proviennent, sur fond d'inspiration, les débats d'affirmations personnelles.

Selon cette circonstance, on lui reconnaîtra une propension plutôt forte à promouvoir des apprentissages axés sur un inépuisable « quelque chose à dire », sans reconnaissance aucune pour les opérations qui en autorisent la présence. C'est là une forme de spéculation qui semble loin de favoriser le travail de la langue.

3. **Le fonctionnalisme** : Cette troisième acception se distingue des deux premières en ceci qu'elle vise la « praticabilité » de la littérature. C'est à ce titre que l'on dira du « fonctionnalisme » qu'il répond d'apprentissages axés sur des opérations langagières, c'est-à-dire de ceux où les connaissances et habiletés interagissent de manière à alimenter des pratiques (en l'occurrence ici de lecture et d'écriture).

Opérateur privilégié (en ceci que tantôt il se retrouve lecteur, tantôt scripteur), l'élève s'inscrit dans une formation à mesure où se trouvent convoqués des modes de fonctionnement qui, progressivement, vont lui permettre à la fois de comprendre et de produire le texte. Cette disposition prioritaire, elle se montre particulièrement apte à accueillir les essentielles mutations qui font d'une discipline qu'elle s'acquiert, à savoir ses mesures de « didactisation ».



Ce départage qui, dans son positionnement polémique, dramatise à souhait les problèmes d'apprentissage, répond plus d'obstinations négligentes que de véritables répartitions en camps et systèmes. Cela, il me semble, est redevable à la nature même du terrain qui les accueille. La littérature en effet s'est montrée dans le cours des années une discipline plutôt évasive, dont l'objet de même que les opérations sont restés dans une sorte d'anonymat servile. Avec ce résultat que chacun(e), intuitivement, a pu y injecter la matière, ou encore la manière autorisant à la faire voir.

En la circonstance, partout, il s'est bien agi d'exhibitionnisme littéraire. Butant sur ses modalités d'apprentissage propre, c'est à la montrer (par encyclopédisme) ou à la populariser (par expressionnisme) qu'on s'est surtout employé. Quant à savoir s'il y avait moyen, par elle, de fonder des apprentissages, disons un tant soit peu rigoureux, ce fut là la préoccupation d'un nombre toujours décroissant de partisans, tant les circonstances à la fois culturelles et pédagogiques se prêtaient peu à ce type d'engagement, tant les efforts à fournir devenaient par trop démesurés.

Aussi, sommes-nous à même de le constater : dès qu'il s'agit de puiser un enseignement régulé de la littérature, nombre d'embêtements, pour une raison ou pour une autre, se présentent. D'entre eux, certains, parce que plus démobilisateurs, méritent d'être soulignés :

- d'abord signalons que la littérature est lancée dans l'enseignement sans qu'aient été préalablement reconnus et son champ et sa nature.

- Avec cette conséquence que c'est sans son consentement opératoire qu'elle en vient à s'exercer. Comme si elle pouvait opérer « sans connaissance » de :

- sa rhétorique
- ses pratiques de base
 - lecture
 - rélecture
 - écriture
 - réécriture
- ses procès et opérations
 - lisibilité
 - dénotation
 - scriptibilité
 - connotation

- Outre, il faut savoir que la littérature présente à rebours la programmation de ses apprentissages. En effet, le corpus étant chose établie, c'est de lui — une fois la sélection opérée — que seront tirés les apprentissages... Pour le moins curieuse, cette manière de faire nous entraîne sur un terrain où évolue l'arbitraire. En effet, c'est une gymnastique peu confortable que de régler un ensemble d'œuvres déjà construites selon des recoupements opératoires qui cadrent avec des apprentissages scolaires. Le risque de ne pouvoir mettre en place toutes les étapes autorisant une démarche littéraire, disons progressive, reste en effet plutôt grand.

- Cet ajustement de corpus n'est pas sans provoquer tantôt du désordre dans la menée des points de pratique et des éléments de théorie, tantôt de l'inconfort dans l'équilibre des exercices de lecture et d'écriture.

- Pis, dans la foulée de ces quelques épreuves, on comprendra la précarité d'un recouvrement par l'évaluation qui, dès lors, se présente.

Ce sont là, limitées, les difficultés qui affluent dès qu'il s'agit d'enseigner, dès qu'il est question de régler des apprentissages.

En ce cas, reconsidérer, mais aussi réorienter l'« encyclopédisme » afin qu'il ne tourne pas au patrimoine, de même que réajuster l'« expressionnisme » de manière à ce qu'il évite le recours à l'exorcisme restent des conditions qui, dans la mise au point d'un « fonctionnalisme » pondéré, s'imposent.

Aussi, à l'un et à l'autre parti, des amendements demandent à être formulés :

- dans le cas de l'« encyclopédisme », il s'agira non pas de renvoyer au passé la présence littéraire, et de s'en accommoder par simple redite, mais bien de rendre contemporaines des pratiques de lecture et d'écriture activées en d'autres temps et en d'autres lieux, selon des processus opératoires qui traversent l'histoire ;

- alors que, dans le cas de l'« expressionnisme », il ne suffira pas tant de faire sortir ce qui habite les « tripes » de celui ou de celle qui lit ou écrit, comme d'engager ces acteurs dans des parcours interactifs où, du texte au scripteur, du scripteur au texte, se négocient des programmes de transformations réciproques.

Ainsi, seulement la littérature deviendra-t-elle praticable, c'est-à-dire programmable dans son enseignement, parce que fonctionnelle dans la mise en circulation de ses matériaux.

Toutefois, de crainte d'aller trop vite, ou encore de se propulser trop loin, il serait prudent de revoir certaines dispositions d'ensemble, puisque, sur la base d'évolution de certains concepts, une épreuve de clarification paraît incontournable.

Grand débat, petits ébats

- Qu'est-ce que la littérature ?

Nous appellerons littérature cette discipline ayant pour objet premier le texte, et pour objectif fondamental la discrimination et la valorisation des mécanismes, des opérations qui prévalent à l'élaboration et à la réception du texte littéraire. Consécutivement, on fera de la littérature un lieu de regroupement pour un ensemble de travaux, d'œuvres partageant des mécanismes communs.

Pour ici se sortir d'un entendement proche la tautologie, il est nécessaire de rajouter, corollaire à celle de littérature, la définition de trois autres concepts, à savoir : le « texte », le « texte littéraire », la « fiction ».

- Qu'est-ce qu'un texte ?

Pour faire à la fois concis et fonctionnel, nous désignerons le texte comme un lieu

opératoire autorisant un ou plusieurs parcours allant d'un énoncé d'ouverture à un énoncé de clôture, sans finalité obligée. En ce sens, chaque énoncé d'ouverture peut servir de clôture à un précédent parcours, du temps que chaque énoncé de clôture peut tenir lieu d'ouverture à un parcours subséquent.

Ce qui permet de penser :

- qu'un texte peut être redevable de plusieurs parcours ;
- qu'un parcours peut se nourrir de plusieurs autres parcours ;
- que tant qu'il n'y a pas parcours il n'y a pas texte.

● Qu'est-ce qu'un texte littéraire ?

Un texte littéraire est le résultat d'opérations réalisant un ou plusieurs parcours qui débordent les communes mesures de la langue. Dès lors, les opérations mises en jeu prennent en charge diverses manières d'excéder, de transgresser. Ainsi par les soins d'aménagements spécifiques, des textes deviennent littéraires en ceci qu'ils proposent des parcours qui déplacent la langue, la contestent, la banalisent, la déconstruisent, la surchargent, l'épurent, la désignent..., c'est-à-dire des parcours qui font valoir le droit du texte à son « illimitation », à son aptitude à constamment déséquilibrer ou construire d'une manière nouvelle la langue.

En fait, le texte littéraire est ce type de texte qui s'emploie à prendre des risques, voire qui s'amuse à provoquer la langue. Et cela, plus souvent qu'autrement, se traduit par cette disposition à la fois singulière et spectaculaire que l'on appelle la « fiction ». (Le « plus souvent qu'autrement » insinue ici cet avantage marqué qu'a la littérature par rapport à d'autres disciplines, « à savoir : elle peut générer et des parcours de fiction et des parcours de théorie. Pour le second cas, toutefois, il faut avouer qu'on n'est pas encore en mesure de tout à fait évaluer et intégrer ces parcours en regard des opérations qu'ils convoquent. Aussi ne tire-t-on que rarement avantage du travail proprement textuel qu'ils proposent. Et cela est bien dommage !)

● Qu'est-ce que la fiction ?

Si on partage l'idée que le texte est un « lieu opératoire », force nous est de convenir que globalement le littéraire et localement la fiction sont des effets de texte, c'est-à-dire encore le résultat de modalités particulières de traitement.

Produit d'un certain nombre d'opérations spécifiques (opérations variant en quantité et en qualité selon le texte courtisé), la fiction mérite d'être considérée non pas comme un jeu où l'imagination prescrit sa mesure, mais comme un exercice où ladite imagination s'inscrit à mesure, au sens où, au su des opérations ici et là activées, elle se rend solidaire d'un travail du texte.

Partant de ces quelques opérations, il est loisible de dire que la littérature, avec le texte de fiction comme étendard, peut être considérée comme le « laboratoire » de la langue, c'est-à-dire comme le lieu qui accueille les expériences langagières à la fois les plus singulières et les plus diversifiées.

C'est à ce titre d'ailleurs que, d'entre ses fonctions, certaines, parce que plus essentielles, méritent d'être signalées.

● La littérature comme lieu d'exploration

C'est un secret de polichinelle que de dire de la littérature qu'elle quête dans la langue même les matériaux, moyens et mesures par lesquels elle institue son travail. Et que, ce faisant, elle explore des régions, des mécanismes qui non seulement autorisent le travail de la langue mais en déterminent des dispositions nouvelles.

Ce qui, faut-il y insister, n'est pas sans conséquence sur la variété et l'originalité des mondes qui, par certains textes, sont représentés.

● La littérature comme lieu d'exploitation.

Par ajout, ou par complémentarité, l'exploration amorcée à la faveur de nouvelles combinaisons risque de déboucher sur une ou des exploitations réglées de phénomènes langagiers — qui en la circonstance renvoient du côté du texte.

Selon cette seconde fonction, il s'agit pour la littérature de faire valoir la disponibilité qu'affiche la langue en retard de l'utilisation de ses matériaux propres, et ainsi de majorer le travail qui, pour un effet ou pour un autre, s'y installe.

● La littérature comme lieu d'intégration.

Plus qu'une question de simple statut, par nature le texte de fiction s'affiche comme celui qui, tant à cause de sa disponibilité qu'en vertu de sa prolificité, se trouve le plus en mesure d'accueillir les opérations et donc les caractéristiques propres à tous les autres types de texte.

Parce que débordant le cadre strict de la vérification, — qu'elle soit sociale, morale, écologique... — le texte de fiction possède cet avantage sur tous les autres qu'il peut, au moyen de traitements spécifiés, faire office d'intégrateur. Déjà qualifié de laboratoire, il ne se prive pas d'opérer les manipulations — qualifiables de « génétiques » — les plus risquées, et ainsi de promouvoir un type de texte qui à la fois traverse et regroupe tous les autres.

Par déséquilibres calculés, le texte de fiction est ce moyen par lequel la langue s'illimite et, ainsi, reste ouverte à toutes éventualités, ce qui, en somme, l'empêche de s'évanouir !

Le grand dérangement

Ces quelques questions posées, ces quelques orientations suggérées, demeure, fondamentale parce qu'inévitable, l'interrogation de base : « La littérature s'enseigne-t-elle ? »

Dès lors un retour à la case départ s'impose. Poser cette nouvelle question, à savoir « peut-on rendre complice littérature et enseignement ? », ramène tout le problème de la « praticabilité » de la littérature, ce qui, en plus spécifique, se traduit par son aptitude à d'abord fonder des apprentissages et à les réguler ensuite.

Quelqu'insistance aura ici été engagée. Plus que d'autres, des considérations tout autant que des conceptions concernant et la nature et la fonction de la littérature accueillent les conditions capables d'inaugurer et de soutenir cet exercice. En ceci que par elles la littérature arrive à :

- divulguer son savoir propre ;
 - régler les apprentissages qui s'imposent ;
 - diffuser les connaissances qui l'accréditent.
- En bref, et comme pour faire plus clair, le parti pris d'une « littérature fonctionnelle », plutôt qu'« encyclopédiste » ou « personnelle », devrait s'avérer l'avenue au moyen de laquelle la littérature arrivera, à l'abri de multiples parasitages, à s'enseigner et, consécutivement, à former.

À condition toutefois que, complice de ce grand dérangement, elle accepte l'exercice qui en la circonstance s'impose, à savoir : sa « didactisation » !

C'est là, hors le phantasme personnel, loin de l'idéalisme culturel, l'essentiel prix à payer.